

**AMENAGEMENT TERMINOLOGIQUE AU TOGO : ETAT DES LIEUX,
ENJEUX ET PERSPECTIVES****Palakyém Stephen MOUZOU***Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kara, Togo*

stephenmouzou@gmail.com

Résumé :

Lors de son indépendance en 1960, le Togo a choisi le français comme langue officielle. Quelques années plus tard, les autorités togolaises, dans le but d'assurer une promotion culturelle aux différentes populations du pays, ont, à travers la réforme de l'enseignement de 1975, fait le choix de deux langues nationales dont l'une au sud (éwé) et l'autre au nord (kabiye). Cette réforme connaîtra un succès pendant un temps avant de subir un coup dur avec les vents de démocratie en 1990. Depuis lors, l'on a observé la naissance de plusieurs sous-commissions de promotion de diverses langues. Celles-ci se sont lancées dans des projets terminologiques afin de contribuer, à leur manière, au développement du pays. Quel aménagement linguistique connaît-on au Togo ? Qu'est-ce qui caractérise l'aménagement terminologique au Togo ? Quels sont les impacts de cet aménagement terminologique sur le développement du pays ? Quelles perspectives peut-on envisager pour une meilleure réussite de l'aménagement terminologique au Togo ? Telles sont les questions fondamentales auxquelles cette étude tente de répondre. Les données de cette étude ont été collectées à Lomé et à Kara.

Mots-clés : terminologie, aménagement linguistique, lexiques, dictionnaires, français, langue éwé, langue kabiye.

Abstract:

When Togo became an independent country, in 1960, it chose French as official language. Some years later, in order to ensure cultural promotion to the various peoples in the country, Togolese authorities chose two languages, Ewe in the southern area and Kabiye in the northern area, as part of the 1975 educational reform. This reform was successful for a while before experiencing difficulties with the start of the democratic process in the country in 1990. Since then, several language promotion sub-commissions have been set up. These sub-commissions have led terminology projects to contribute to the development of the country.

What is the linguistic planning in Togo? What characterizes terminology development in Togo? What are the impacts of the terminology development on the development of the country? What prospects for a better success of terminology development in Togo? These are the crucial questions on which this paper seeks to answer. The data for the study have been collected in Lome and in Kara.

Keywords: terminology, language planning, lexicons, dictionaries, French, Ewe language, Kabiye language.

Classification JEL : Z0.

Introduction

L'aménagement terminologique, un aspect important de l'aménagement linguistique, occupe une place de choix dans toutes les politiques linguistiques. Selon la définition proposée par Calvet (1999 : 154-155), la politique linguistique est « l'ensemble des choix conscients dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale ». Dans cette perspective, la politique linguistique regroupe l'aménagement linguistique et la planification linguistique¹. L'aménagement linguistique est le travail sur la langue et englobe la recherche et l'organisation systématique de la solution à apporter à un problème linguistique quelconque qui se pose à une communauté donnée, généralement plurilingue. La planification linguistique est, selon le même auteur, « la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique ». Quels sont alors les enjeux de l'aménagement terminologique dans le cadre d'une politique linguistique et plus globalement dans un processus de développement ? Selon D. Gouadec (1994 : 99),

L'aménagement terminologique, qui peut avoir une incidence locale, nationale, internationale, répond à deux enjeux majeurs : créer les désignations voulues là où elles n'existent pas encore ou là où des désignations ont été importées d'une part, et supprimer les situations de concurrence néfaste entre les désignations multiples de mêmes objets ou concepts, d'autre part. En tout état de cause, il répond toujours à une politique terminologique dont les deux objectifs sont, respectivement, la création néologique et la rationalisation terminologique propre à éviter l'hétérogénéité et l'ambiguïté.

La présente étude vise à décrire et à analyser les actions réalisées par les organes habilités, notamment le gouvernement à travers les académies ou commissions nationales de langues, dans le cadre de l'aménagement terminologique au Togo. Pour y arriver, nous avons procédé à un examen documentaire notamment à la bibliothèque nationale, à la direction des formations du Togo et à la bibliothèque de la SIL² à Kara (Togo). Il nous a également paru judicieux de réaliser quelques entretiens auprès des acteurs concernés par ce travail d'aménagement. Un questionnaire a été conçu à cet effet et quelques interviews stockées sur le dictaphone numérique ont permis l'enregistrement.

Trois principaux points constituent le socle de ce travail. Il s'agira d'abord de passer en revue les actions de l'aménagement linguistique au Togo afin de mieux aborder la question de l'aménagement terminologique, ensuite de décrire les périodes, acteurs, impacts et difficultés

¹ Nous empruntons cette distinction à Chaudenson (1989 : 25). Selon lui, la politique linguistique s'occupe de « l'ensemble des choix nationaux en matière de langue et de culture. Cette politique linguistique se définirait en objectifs généraux à longs termes (niveaux éducatifs, formations, emplois, fonctions et statuts de langue(s), etc.) et se fonderait sur une analyse aussi précise et complète que possible de la situation de départ. ». La planification linguistique « s'appliquerait à toutes les opérations visant à la mise en œuvre et à la programmation (à court, moyen et long termes) des objectifs définis par la politique en fonction des moyens dégagés et des procédures envisagées pour leur réalisation. » L'aménagement linguistique se rapporterait enfin « à l'ensemble des opérations (d'ordres très divers) permettant la réalisation concrète des opérations définies dans les cadres précédents. ».

² Summer Institut of Linguistics du Togo

de l'aménagement terminologique au Togo avant de proposer enfin des pistes pour mieux penser ce dernier.

1. De l'aménagement linguistique au Togo

Nous conviendrons avec L-J. Rousseau (2005 : 94-95) que l'aménagement linguistique est :

Toute intervention d'une instance nationale ou internationale, ou d'un acteur social, qui vise à définir les fonctions ou le statut d'une langue ou de plusieurs langues en concurrence, sur un territoire ou dans un espace donné (aménagement du statut), ou à standardiser ou à instrumentaliser une ou plusieurs langues pour les rendre aptes à remplir les fonctions qu'on leur a assignées (aménagement du corpus) dans le cadre d'une politique linguistique préalablement définie.

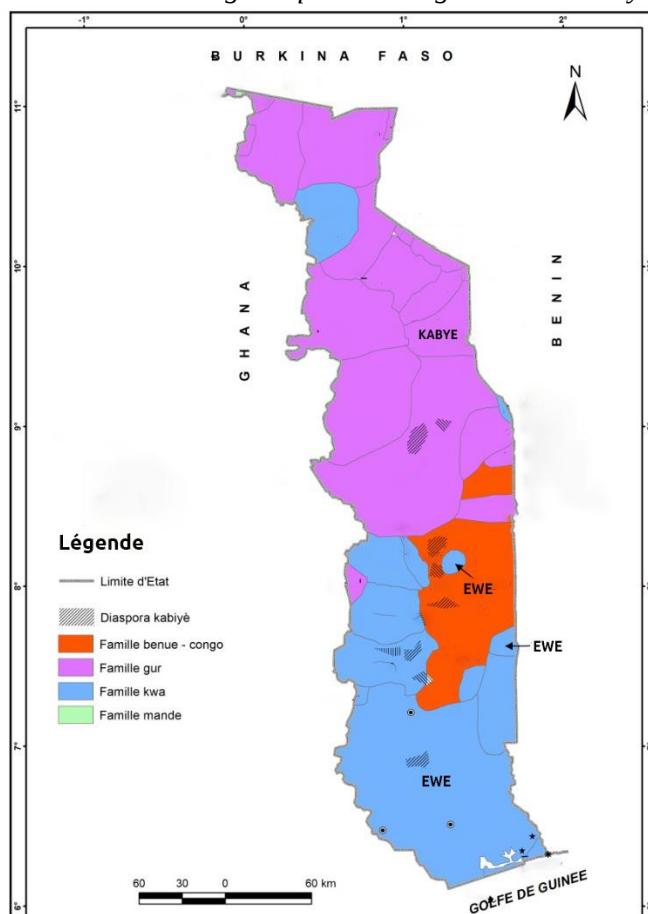
Cette définition peut être considérée comme le prolongement de celle proposée par J. Rubin (1984 : 4) pour qui « l'aménagement linguistique consiste en des changements consciemment opérés dans une langue, changements portant soit sur la structure de la langue, soit sur ses règles d'utilisation, soit sur les deux à la fois, et qui sont décidés par des organismes institués ou mandatés à cet effet ». Ces changements sont donc des tentatives délibérées et institutionnellement organisées, tout en tenant compte, bien entendu, de la variable sociale. Ainsi donc, à l'instar de H. Kloss (1969), nous distinguerons l'aménagement de statut de l'aménagement de corpus et de l'aménagement de l'acquisition.

1.1 Aménagement du statut

Au Togo, l'État est conscient qu'il est impossible de développer toutes les langues en présence. En considérant le travail de K. A. Afeli (2003), elles sont une trentaine. C'est donc la raison qui le pousse à choisir le français comme seule langue officielle, langue coloniale certes, mais langue de communication et d'unité nationale. Il est vrai, comme nous le verrons dans la section 2, que le choix du français s'est fait plus tard mais il avait un statut de fait déjà de 1960 à 1963. Pour ce qui est des langues nationales, le gouvernement du Togo a clairement affiché son intention de les promouvoir et donc a accueilli une mission de consultation de l'UNESCO réalisée par G. Anson du 14 juillet au 13 août 1972 (K. A. Afeli 2003 : 234). Même si cette étude (G. Anson, 1974 : 4) propose cinq « langues nationales représentatives », notamment, l'éwé, le kabiyè, le tem, le ncam et le ben, le gouvernement d'alors n'en retiendra que deux pour en faire la promotion : l'éwé au sud et le kabiyè au nord. Ces deux langues sont appelées « langues nationales » de façon officielle dès 1975 par le gouvernement (MENRS, 1975 : 1). Pendant ce temps, les autres langues ont été qualifiées de langues locales¹. Jusqu'à ce jour, et comme nous le préciserons dans le chapitre consacré à l'aménagement terminologique, ce sont les deux langues qui reçoivent un soutien officiel de l'État, même si, dans le cadre des actions en faveur de l'alphabétisation, les trois autres bénéficient tout de même du financement du ministère en charge de l'action sociale.

¹ Il s'agit de : aja, bago, adangbe, akaselem, anii, anufo, biali, bisa, delo, ditammari, fon, fulfulde, guen, xwla, gidere, ife, igo, ikposo, kebu, kusuntu, ginyanga, gulmancema, konkomba, kusaal, mampruli, migangam, miyobe, moba, nawdm, ncam, tem.

Carte n°1. Aires linguistiques des langues éwé et kabyè



Source : réalisée par nous-même à partir des travaux de Gblem-Poidi M. et L. Kantchoa (2018)

1.2 Aménagement du corpus

Dans le cadre de l'aménagement du corpus, les objectifs et les attentes peuvent se résumer en trois points : la standardisation linguistique, la modernisation lexicale et plus particulièrement de la terminologie, l'harmonisation et la normalisation terminologique. Au Togo, et au stade actuel des travaux consacrés, il y a encore une décennie, essentiellement à la description linguistique, seule la standardisation linguistique a été amorcée, majoritairement grâce aux travaux entrepris par les étudiants, enseignants-chercheurs et missionnaires. Cependant, les deux autres points n'ont pas encore connu de développement satisfaisant. Il est indéniable que plusieurs travaux ont été réalisés mais beaucoup de chemin reste à parcourir, les domaines terminologiques étant très vastes.

Après avoir dressé ce tableau, en demi-teinte, qui permet de saisir la nature et les visées de l'aménagement du corpus, nous pouvons nous autoriser à poser la question suivante : quelle est la situation de l'aménagement terminologique au Togo ?

2. L'aménagement terminologique au Togo

Comme l'écrit L-J. Rousseau (2005 : 97), l'aménagement terminologique est un « domaine d'intervention de l'aménagement linguistique visant la description, la modernisation ou le développement des terminologies, leur diffusion sociale, dans une ou plusieurs langues, dont l'État ou un acteur social faisant autorité préconise l'usage ». Ainsi, l'aménagement terminologique intervient dans le cadre général d'une politique linguistique « formulée ou non », pour reprendre les termes de Rousseau (2005 : 97), en prenant en compte toutes les étapes de l'activité terminologique depuis la recherche des termes jusqu'à leur implantation.

Dans les paragraphes suivants, nous situerons d'abord les grandes périodes et les acteurs de l'activité terminologique au Togo, nous évoquerons ensuite les répercussions de cette activité sur le développement, et enfin, nous relèverons les difficultés rencontrées par cette activité.

2.1 Périodes et acteurs de l'aménagement terminologique

Au Togo, dans cette période post-indépendance qui nous intéresse, l'activité terminologique peut être classée en trois périodes : une période assimilationniste, une période nationaliste et une période identitaire.

2.1.1 Période assimilationniste (1960-1974)

La période assimilationniste s'étend de 1960 à 1974 et a été essentiellement marquée par l'alignement sur le choix de la langue française comme langue officielle du Togo. En effet, de l'indépendance jusqu'à l'adoption de la première constitution le 17 avril 1961, aucune mention n'a été faite de la langue officielle du Togo mais il n'en demeure pas moins que la politique linguistique soit le choix du français dans les écoles et dans l'administration, lui donnant ainsi un statut de fait. Cette situation a amené quelques missionnaires, essentiellement des églises catholique et évangélique presbytérienne, à entreprendre des travaux de traduction des documents religieux. D'autre part, nonobstant l'absence de mention du français et des langues nationales dans la Constitution, Afeli (2003 : 229) indique que « dans la foulée, va être mise en place, en 1961, sur l'initiative du Gouvernement, une commission chargée de réviser les manuels éwés et de veiller à la pureté de la langue éwé. Elle devient Ewege Akademi (Académie Ewé) l'année suivante, le 17 Mai 1962 ». Ce sera un coup de pouce pour l'éwé, depuis lors première langue véhiculaire du Togo. Ce fut une décision courageuse, dénotant la bonne volonté politique des gouvernants d'alors. Les objectifs de cette nouvelle institution linguistique, comme le souligne Afeli (2003 : 229) sont essentiellement :

- D'« épurer la langue » et codifier une forme standard à partir d'une harmonisation des différents parlers éwé ;
- De « servir la cause de l'éducation », et contribuer à la diffusion de la langue éwé par l'édition de manuels éwé, la production d'une littérature en éwé, l'encouragement de jeunes écrivains, la traduction en éwé de livres écrits dans d'autres langues.

Cette académie éwé, espoir d'une véritable politique d'aménagement terminologique et plus largement linguistique, n'aura qu'une existence éphémère. Dans la Constitution du 5 mai 1963, soit quelques jours après le coup d'État du premier président du Togo, il y aura un changement notable. L'article 1^{er} stipule clairement que « la langue officielle de la République

est le français ». Cette disposition assène un coup de grâce à l'académie éwé et aux volontaires qui s'intéressaient jusque-là aux langues nationales. Dans cette période, l'on sait que le port du signal a été pratiqué dans les écoles, contraignant ainsi les élèves à parler uniquement le français au risque d'être punis. L'article 1^{er} fait perdre de l'élan non seulement à la jeune académie mais aussi à toutes les personnes motivées pour la promotion de la langue. Il en sera ainsi jusqu'en 1974.

2.1.2 Période nationaliste (1975-1992)

La deuxième période, que nous appelons « période nationaliste » (K. A. Afeli 2003), va de 1975 à 1992. Elle est marquée par l'introduction de deux langues nationales dans l'enseignement et dans les médias d'État : l'éwé au sud du pays et le kabiyè au nord. Même si le choix de la deuxième langue n'a pas fait l'unanimité dans le pays, cela a au moins eu le mérite d'instaurer une période de promotion des langues nationales, car il y a désormais un texte ministériel qui fait autorité : l'ordonnance N°16 du 06 mai 1975, portant réforme de l'enseignement au Togo. Elle se retrouve dans le document intitulé *La réforme de l'Enseignement au Togo*, publié par le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique.

A cette époque, on a ainsi assisté à la mise en place de deux commissions : Commission Nationale de Langue Ewé (CNLE) et Commission Nationale de Langue Kabiyè (CNLK) avec pour mission de promouvoir les deux langues nationales. Ces deux commissions sont placées sous la tutelle du ministère de l'Education nationale et composées de personnes ressources nommées à cet effet. Ce sont ces deux commissions qui aideront le ministère à recruter des enseignants de langues nationales. Le travail avance rapidement dans cette période avec la confection de documents didactiques en langues nationales. Plus tard, notamment en 1985, il a été créé une cellule de réflexion sur les langues nationales et l'enseignement des sciences. La mise en place de cette cellule a été solennellement faite le 30 avril 1986 avec la présence du ministre de tutelle et un expert, notamment B. Besançon, professeur de mathématique, venu de Paris. Ce dernier a mis en exergue l'importance de la modernisation terminologique en ces termes :

Il s'agit maintenant de créer un lexique qui exprime une certaine modernité qui jusque-là a été véhiculée par les langues coloniales : vocabulaire mathématique, grammatical, juridique, médical, scientifique... C'est un travail de spécialistes et de techniciens. Par ce travail, vos langues abandonnent leur statut de « sous langues » et votre culture trouvera un domaine où pourront s'exprimer votre génie et votre identité.

Ce fut donc le point de départ d'une véritable politique d'aménagement terminologique. Les travaux de cette cellule ne dureront, cependant que le temps d'une seule séance, car aucune autre ne fut convoquée par l'attaché de cabinet, responsable de ladite cellule. Au cours des trois jours de cette première et dernière séance, les membres de la cellule se sont attelés à créer quelques termes pour l'enseignement des mathématiques, des sciences physiques et de la grammaire.

Les commissions nationales de langues reprendront timidement ce travail sans toutefois l'achever. Mais l'ambitieux programme du ministère de l'éducation continuera puisqu'il sera

procédé à la formation et au déploiement de plusieurs enseignants et inspecteurs de langues nationales (éwé et kabiyè), à la conception de plusieurs documents didactiques, à l'animation de nombreuses émissions de promotion des langues nationales, etc. On notera un relais par les universitaires (étudiants et enseignants du département de linguistique de l'Université du Bénin, devenu Université de Lomé) et par des missionnaires catholiques et évangéliques. Il y a eu quelques travaux de description systématique avec des annexes de lexiques notamment sur l'éwé, le kabiyè, le tem et le ncam d'une part et, fait notable, des essais d'élaboration de dictionnaires en langues nationales¹. En plus, on assiste à quelques travaux d'étudiants du département des sciences du langage et communication de l'Université du Bénin. Il en sera ainsi jusqu'à l'arrivée des vents de démocratie² où l'on observera une carence de l'État.

2.1.3 Période identitaire (1992 à nos jours)

La période identitaire, troisième et dernière période de l'aménagement terminologique au Togo, va de 1992 à nos jours. Dans cette période, les différents groupes linguistiques manifestent le désir de voir leurs langues prises en compte dans les différents domaines de la vie nationale. Sachant que le gouvernement n'agira pas vite – ou probablement pas du tout – ils s'organisent pour travailler sur leurs propres langues et produire quelques ouvrages qui serviront à la transmission et à l'acquisition linguistique. Ils profitent donc des différents faits politico-historiques pour mettre en œuvre leur stratégie.

À la faveur des revendications populaires liées au multipartisme, les populations refusent l'enseignement des langues nationales éwé et kabiyè. Elles fustigent le choix des deux langues éwé et kabiyè en lieu et place des leurs. Cette désapprobation dépend, entre autres, de la mauvaise communication autour du choix des langues éwé et kabiyè d'une part et de l'instrumentalisation qui en sera fait par des partis de l'opposition d'autre part. Ils prétexteront que le choix de ces langues, surtout du kabiyè, est la volonté manifeste du Chef d'Etat d'alors (d'ethnie kabiyè lui-même) de placer le pays sous le contrôle d'une seule ethnie. La situation est plus grave dans la région septentrionale où on compte plus de groupes ethniques qu'au sud. Le recrutement et la formation des enseignants de langues nationales connaissent un coup d'arrêt, plusieurs enseignants partent à la retraite sans être remplacés, la production des lexiques et autres documents didactiques est freinée.

Une nouvelle Constitution est adoptée par référendum le 27 septembre 1992. L'article 3 précise : « La langue officielle de la République Togolaise est le français ». Même révisée par la loi n°2002-029 du 31 décembre 2002, elle ne changera pas sur ce point. Plusieurs groupements d'intérêt qui pensaient que la conférence nationale souveraine, à l'origine de la Constitution de 1992, allait en profiter pour insérer les langues nationales sont déçus. Quelques-uns interprètent cela comme la fin de la réforme de l'enseignement de 1975.

¹ Citons à titre d'exemple, *Essai d'une analyse phonologique de l'Ewedomegbe (Ewe de l'Intérieur) suivi d'une étude sur la combinaison des tons dans le syntagme nominal* de Afeli, *Dictionnaire Français-Ewe / Ewe-Français* de Adzomada, *Dictionnaire Kabrè-français* de Delord, *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe : le gen-mina du Sud-Togo et du Sud-Bénin* de Bolé-Richard, *Kabiyè-Deutsch Wörterbuch* de Lebikaza.

² C'est du moins ainsi que l'avènement du multipartisme a été qualifié en Afrique subsaharienne et plus précisément au Togo.

C'est dans cette période que certains groupes ethniques commencent à penser au développement de leurs propres langues. On passe ainsi d'une politique nationale à une politique identitaire ; chaque groupe a l'intention de s'affirmer. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette situation ne ralentit pas l'aménagement terminologique, car elle devient tout simplement identitaire. Les volontaires s'adonnent aux travaux de conception de l'alphabet, d'élaboration de la grammaire et de lexiques, de traduction de certains documents essentiellement liturgiques. Dans les établissements à caractère confessionnel, on assiste à l'enseignement de la catéchèse en langue du milieu.

À ce jour, en dehors des académies des langues éwé et kabiyè, il existe des commissions de langues créées par des volontaires pour la promotion de leurs langues maternelles. Il s'agit des commissions akasselem, bago, ifè, moba, nawdm, ncam et tem.

Plusieurs études de description sont menées sur dix-neuf langues parmi la trentaine que compte le Togo : aja, akasselem, akébou, anufo, bago, bissa, éwé, gulmancema, ifè, ikposso, lama, kabiyè, konkomba, miyobé, moba, nawdm, ncam, tem, tchalo. Quatorze langues possèdent une traduction du nouveau testament (aja, akasselem, akébou, bago, bissa, éwé, gulmancema, ifè, ikposso, kabiyè, moba, nawdm, ncam, tem) mais seule la langue éwé a la Bible entièrement traduite. Ces différents travaux ont été réalisés essentiellement par des étudiants des départements de linguistique des Universités de Lomé et de Kara puis des équipes) du Summer Institut of Linguistics (SIL) Togo-Bénin. Deux langues disposent désormais de dictionnaires (éwé et kabiyè), cinq d'entre elles ont des lexiques spécialisés ou non (éwé, kabiyè, moba, nawdm et tem) mais seul le kabiyè dispose d'une encyclopédie.

Les liens¹ en note de bas de page apporteront plus d'informations sur les différentes publications dans les deux langues nationales « officielles ».

Les domaines couverts par les travaux de terminologie dans les deux langues nationales sont : l'administration, l'agriculture, la culture, la biologie, l'environnement, l'habitat, l'informatique, la médecine, les mathématiques et la mécanique. Ces travaux terminologiques

¹ - <http://desmotsetdeslangues.eklablog.com/ewe-a115018320> [consulté le 23 mars 2021]
 - <https://live.bible.is/bible/KBPABT/MAT/1> [consulté le 24 mars 2021]
 - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Kabiy%C3%A8_\(langue\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Kabiy%C3%A8_(langue)) [consulté le 2 avril 2021]
 - [https://www.wikiwand.com/fr/Kabiy%C3%A8_\(langue\)](https://www.wikiwand.com/fr/Kabiy%C3%A8_(langue)) [consulté le 2 avril 2021]
 - [https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89w%C3%A9_\(langue\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89w%C3%A9_(langue)) [consulté le 2 avril 2021]
 - <http://multimedia.fnac.com/multimedia/editorial/pdf/9782865375677.pdf> [consulté le 23 mars 2021]
 - https://www.editions-harmattan.fr/livre-parlons_ewe_langue_du_togo_jacques_rongier-9782747573764-18308.html [consulté le 24 mars 2021]
 - https://www.editions-harmattan.fr/livre-parlons_kabiye_togo_david_roberts-9782343000268-40188.html [consulté le 2 avril 2021]
 - https://www.lexilogos.com/kabiye_dictionnaire.htm [consulté le 23 mars 2021]
 - <http://desmotsetdeslangues.eklablog.com/kabiye-a128286992> [consulté le 24 mars 2021]
 - <http://kabyetanaou.over-blog.com/page-3394546.html> [consulté le 24 mars 2021]
 - <https://www.webonary.org/kabiye/introduction/> [consulté le 2 avril 2021]
 - https://worddisk.com/wiki/Kabiye_language/ [consulté le 2 avril 2021]
 - <http://togo.ewe.free.fr/> [consulté le 23 mars 2021]

ont été réalisés à la fois par les deux académies de langues, les universitaires et les équipes de la SIL.

2.2 Impacts de l'aménagement terminologique

Les travaux réalisés dans le cadre de l'aménagement terminologique ont eu trois impacts notoires : linguistique, éducationnel et institutionnel.

Du point de vue linguistique, les travaux terminologiques ont renforcé les efforts de description linguistique. Les travaux de lexicographie ont permis de consigner les réalités culturelles, scientifiques et techniques des peuples concernés. Grâce aux travaux terminologiques, l'on a assisté à la scientification du lexique, même si ces derniers ne couvrent pas encore tous les domaines et quand bien même ils se concentreraient essentiellement sur l'éwé et le kabiyè.

Les travaux de terminologie ont également permis, dans le domaine de l'éducation, de consolider les efforts de l'alphabétisation en langues maternelles. Sur le terrain, plusieurs ONG œuvrent aux côtés des populations pour leur apprendre à lire, à écrire et à calculer. Cela n'aurait pu être possible s'il n'y avait pas eu de travaux linguistiques. Les lexiques et autres documents terminologiques ont permis aux animateurs des classes d'alphabétisation d'améliorer leurs conditions travail. Les rapports annuels d'alphabétisation du Togo¹ font état d'un taux d'analphabétisme dans les langues nationales de 52% en 1998, 43,1% en 2006 et 36% en 2020. Au regard de la baisse observée, même s'il y a eu un progrès, il reste encore beaucoup d'effort à faire.

Au niveau institutionnel, il est évident que l'impact est difficile à mesurer. Notons tout de même que grâce à ces travaux, le Ministère en charge de la promotion féminine et de l'alphabétisation a revu à la hausse le nombre des langues d'alphabétisation², qui passe de quatre (éwé, kabiyè, moba et tem) à dix langues (les quatre premières + l'akebou, l'ifè, le nawdm, le ncam, le konkomba et le fulfuldé).

2.3 Difficultés de l'aménagement terminologique

Nonobstant les résultats obtenus et les impacts décrits sur les populations qui parlent les langues dont l'aménagement terminologique a été amorcé, il existe indéniablement des difficultés qu'on se doit de mentionner afin de mieux entrevoir les perspectives.

2.3.1 Difficultés d'ordres constitutionnel et institutionnel

Il s'agit principalement des difficultés liées aux orientations juridiques et aux structures opérationnelles sur le terrain. Etant donné que l'aménagement terminologique découle de la politique linguistique, il nous semble utile d'évoquer la place des langues nationales dans la Constitution à ce niveau. La non mention des langues nationales dans la Constitution et dans

¹ Ces rapports (non publiés) sont disponibles à la Direction Nationale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DNAENF)

² Voir le document de Politique nationale d'alphabétisation disponible à la Direction Nationale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DNAENF)

les lois adoptées au niveau de l'Assemblée nationale crée un vide juridique, occasionnant une absence d'orientation des travaux à entreprendre. Nous pensons que l'État, dans le souci de garantir l'unité nationale, préfère garder le silence sur la question des langues nationales. Les acteurs de terrain interprètent diversement cette attitude, certains considérant que toutes les langues sont à promouvoir, ce qui serait certes difficile mais pas impossible¹, et d'autres pensant que seules les deux langues mentionnées dans la réforme de l'enseignement de 1975 (éwé et kabiye) méritent d'être aménagées. Cette dernière position semble être celle de l'État puisqu'en 2012 le décret N° 2005-69/PR portant attribution et organisation du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), du 05 août 2005, transforme les Commissions des Langues Nationales Ewé et Kabiye en Académies des Langues. Cela a permis, deux ans plus tard, de doubler la subvention qui leur était accordée. Les bureaux ont été actualisés et les membres nommés par arrêté du Président de la République. Cependant, tant que l'administration fonctionnera en langue française et les différents examens et concours se feront en langue française, qui s'intéressera aux langues nationales ?

Au plan institutionnel, l'une des préoccupations majeures sera formulée comme suit : qui contrôle l'aménagement terminologique ? Bien évidemment, et au regard de ce qui précède, il s'agit des académies des langues nationales. Mais les difficultés auxquelles celles-ci sont confrontées réduisent leurs actions sur le terrain : au problème d'ordre juridique s'ajoutent le manque d'infrastructures, la pénurie de personnel, un budget limité, le manque d'outils de travail, etc.

2.3.2 Difficultés d'ordre méthodologique et pratique

Les académies et commissions des langues nationales n'ont bénéficié d'aucun document de méthodologie pour les travaux terminologiques et terminographiques. De manière générale, lorsqu'il est question de proposer une terminologie, les membres de ces commissions des langues se réunissent, dressent la liste des termes dont les équivalents sont à trouver dans les langues nationales puis commencent à le faire. Lorsqu'ils rencontrent des difficultés, ils se répartissent le travail puis chacun mène ses investigations avant de revenir avec des propositions concrètes. Une fois cette question réglée, le vocabulaire est clos. Les membres se réjouissent d'avoir effectué un travail considérable alors que ce dernier reste méconnu du public, dont, en premier lieu, les locuteurs de ces langues. En dehors des équivalents soigneusement consignés, toutes les autres rubriques importantes d'une fiche terminologique sont ignorées.

En parcourant les travaux des deux académies des langues nationales et des différentes commissions qui se sont constituées, il a été constaté qu'une partie des termes créés a du mal à s'implanter. Les causes sont nombreuses : termes à connotation négative, termes trop longs, termes trop éloignés de la réalité socioculturelle, etc. L'implantation est définie par J. Quirion (2006 : 832) comme étant « l'installation, [...] l'établissement d'un terme (ou d'une terminologie) de façon durable dans l'usage ». Lorsque les termes sont créés surtout par des institutions, il est important de s'assurer de leur implantation avant de les intégrer complètement aux lexiques ou aux dictionnaires, ou du moins avant de les diffuser et de procéder au contrôle. Sur la question de la création des termes, il serait, à notre avis nécessaire

¹ Il s'agit d'une difficulté structurelle due au fait que l'effort demandé sera disproportionné aux besoins de la population et sans avantage pour l'unité nationale souhaitée.

de prendre en compte des termes créés spontanément par des spécialistes de certains domaines pour faire face aux besoins de communication et qui, fort heureusement, séduisent les populations qui en font désormais usage. Bien entendu, une partie non négligeable des termes a réussi à s'implanter et il faut s'inspirer des procédés de leur création pour perpétuer les bonnes pratiques. A titre d'exemple, nous avons, ci-dessous, quelques termes kabiyè qui ont réussi à s'implanter dans les domaines du droit, de la décentralisation, de l'économie, des médias, des sports et de l'administration publique.

Domaines	Termes implantés	Glose
Droit	Paytuyɔkandiyɔ	Procureur
	Tɔmɔiyasiye	Parquet
	Tɔmyɔkandiyɔ	Avocat
	Paytɔ hɔɔlay	Article
Décentralisation	Maalika	Commune
	Maalika taa lɔɔtasiyɔ	Conseiller communal
	Maalikañvɔvɔtɔmiye	Municipalité
	Haɔɔa taa maalika	Commune rurale
Economie	Tɔsvɔ	Économie
	Tadiyetɔmadɔm ɔiyɔɔɔdiye	Chambre de commerce
	Tɔmiyelesuu	Chômage
	Tɔmiyelesiyu	Chômeur
Médias	Tɔmkɔdiyɔ	Journaliste
	Tɔmcalasvɔ	Reportage
	Teelee	Télévision
	Aradiyoo	Radio
Sport	Pombo	Ballon
	Kɔna	Corner
	Penatii	Penalty
	Penatii kooka	Surface de réparation
Administration publique	Paytɔlɔziyɔ	Député
	Politiki	Politique
	Kayyiyɔ	Candidat
	Poosi	Poste

Au regard de ce qui précède, quelles perspectives peut-on envisager pour parvenir à un meilleur aménagement terminologique ?

3. Mieux penser l'activité terminologique pour mieux réussir l'aménagement

Qu'on soit dans le cadre d'une terminologie bilingue ou multilingue, dans la perspective d'améliorer l'aménagement terminologique au Togo, il importe de soutenir les organes en charge de l'aménagement terminologique d'une part, et il appartient aux organes de revoir leurs pratiques et méthodologies de l'autre.

3.1 Création et soutien des organes institutionnels

Il est souhaitable qu'une direction générale de promotion des langues nationales soit créée au sein du ministère de l'éducation nationale et que dépendent de lui les académies et autres commissions des langues nationales. Le directeur général/la directrice générale de cette structure siégeant aux réunions du ministère peut dès lors présenter et défendre le budget de sa direction.

En outre, le gouvernement ne devrait plus se contenter de créer des structures sans leur accorder de véritables moyens de fonctionnement et d'investissement. Les académies de langues qui existent ne peuvent mieux exécuter les attributions qui leur sont dévolues que si elles sont dotées des moyens nécessaires pour les causes qui les ont fait naître. Il s'agirait par exemple de revoir le budget de ces académies à la hausse, de recruter du personnel qualifié, leur affecter des bâtiments et de la logistique pour un meilleur fonctionnement, etc.

Quant aux académies et autres commissions de langues, en attendant un véritable soutien du gouvernement, elles doivent revoir leurs pratiques et la méthodologie adoptée jusqu'ici.

3.2 Révision des pratiques et de la méthodologie

Nous proposons, dans cette section, quelques pistes pour corriger les irrégularités relevées dans l'examen de l'aménagement terminologique tel que mis en œuvre jusqu'à présent. À notre sens, et comme le disait D. Gouadec (1994 : 99), ces académies et/ou commissions des langues nationales devraient « élaborer des procédures rigoureuses permettant de contrôler la création néologique, favoriser l'implantation des néologismes bien formés et optimiser les décisions normatives ».

3.2.1 Tenir compte des enjeux du moment

Il existe des urgences nationales contenues dans les stratégies et/ou plans de développement. Les académies de langues et les autres structures œuvrant pour la promotion des langues nationales devraient tenir compte de ces stratégies et plans afin de rendre leurs travaux pertinents devant l'autorité ou le décideur. Sans cela, de bons travaux seront certes réalisés, mais sans adéquation avec les objectifs nationaux.

Actuellement, il est question du plan national de développement (PND 2018-2021¹) et de la vision Togo 2030² qui évoquent prioritairement les secteurs de l'artisanat, l'agriculture, l'industrie, le numérique et la santé. Les travaux de terminologie devraient, à notre avis, s'orienter dans ce sens afin de combler les attentes à la fois des autorités et des populations. Une activité terminologique a plus de valeur lorsqu'elle intervient dans une synergie d'actions.

¹ <https://www.togofirst.com/media/attachments/2019/04/02/-pnd-2018-2022.pdf>

² <https://www.republicoftogo.com/content/download/29542/634735/file/Vision%20Togo%202030%20-%20Discours%20du%20Premier%20ministre.pdf>

3.2.2 Etapes terminographiques

Les étapes d'une activité terminographique productive ont été évoquées par plusieurs auteurs dont D. Gouadec 1993, M. T. Cabré 1998, R. Dubuc 2002, M-C. L'Homme 2004 et M. Diki-Kidiri 2008.

Des différentes étapes proposées de part et d'autre, nous retenons et recommandons les neuf étapes suivantes pour les travaux terminologiques au Togo :

- L'élaboration d'une fiche modèle¹ en fonction des objectifs visés par le travail. Cela signifie qu'il pourrait y avoir plusieurs fiches modèles selon les besoins et les orientations des travaux. C'est à ce niveau aussi qu'il faudrait trancher la question de langue source et de langue(s) cible(s).
- La mise en forme de corpus, qui consiste à chercher et à organiser des textes spécialisés qui serviront de base à toute la recherche.
- Le repérage des termes, qui prend appui sur le(s) corpus disponible(s). Choisir tous les termes ne serait ni utile ni nécessaire, car il faut s'appuyer sur les objectifs visés² par le travail pour sélectionner ceux qui comptent vraiment.
- La collecte de données sur ces termes, où il s'agit essentiellement des renseignements permettant de bien cerner les termes retenus (définitions, contextes, origine, etc.). Pour une terminologie bilingue, comme c'est le cas généralement au niveau des académies, il faut collecter les données sur les langues concernées par la recherche.
- L'analyse et la synthèse des données recueillies. Cette partie nécessite toutes les connaissances sur la description linguistique. Elle doit principalement toucher à la forme et au sens des termes.
- L'encodage des données dans une base de données. Les rubriques qui importent le plus sont les définitions, les contextes et les équivalents dans les langues concernées.
- La constitution d'une banque de données, après vérification et validation des données encodées. Cette banque de données servira à produire un ou plusieurs dictionnaires selon les besoins.
- L'organisation des données terminologiques. Elles sont rangées soit par ordre alphabétique soit par ordre thématique.
- La gestion des données terminologiques, qui comprend l'ajout, la suppression et la correction des données en fonction de l'évolution des usages.

3.2.3 Implantation et diffusion terminologiques

L'implantation terminologique, encore appelée « enracinement terminologique » par J. Quirion (2006 : 832), « a pour but de remplacer dans l'usage certaines terminologies jugées indésirables par d'autres jugées préférables ». Dans la mesure où la pratique peut faire évoluer la théorie, où les usagers peuvent contribuer à trouver la meilleure terminologie, il est nécessaire que les académies des langues intègrent cet aspect dans leurs activités afin de faire évoluer la terminologie. Cette étape serait salutaire et éviterait des critiques inutiles dont font l'objet certains termes proposés dans les dictionnaires surtout spécialisés.

¹ Nous proposons une fiche modèle en annexe qui pourrait être adaptée selon la visée terminologique et les besoins

² Voir la notion de « visée » dans Diki-Kidiri *et alii*, 2008.

L'étape de l'implantation nécessiterait également la révision des lexiques et dictionnaires produits. Une fois révisés, ces dictionnaires doivent être largement diffusés. Il ne serait nullement fructueux de produire un si grand travail de conception pour ensuite adresser des copies uniquement à quelques responsables qui, de leur côté, se contentent de les conserver soigneusement dans leurs bureaux. La diffusion doit permettre de toucher les acteurs de l'éducation et de l'alphabétisation, les universitaires et centres de recherche, les ONG et associations œuvrant dans les domaines concernés par les terminologies, les journalistes qui s'occupent des émissions en langues nationales et enfin les responsables des ministères impliqués.

3.2.4 Veille terminologique

La veille terminologique consiste, comme l'a souligné M. Diki-Kidiri (2001 : 21-22), « à relever systématiquement au moins une occurrence d'un néologisme dans un domaine de spécialité ou d'activité professionnelle avec son contexte d'emploi, afin d'en déterminer le sens, et de voir si ce néologisme se maintient dans la durée » ou encore à « surveiller l'évolution d'un terme que l'on a diffusé à un moment donné ». Les termes sont dynamiques dans les langues, les académies de langues devraient tenir compte de ce paramètre pour suivre les termes créés afin de faire évoluer les pratiques.

3.2.5 Importance de la terminotique

Nous faisons nôtre la position de L.-J. Rousseau (1995 : 5) pour qui « la mise sur pied de programmes de développement terminologique rend nécessaire, pour des raisons d'efficacité, le recours à des outils informatiques adaptés à la production, l'échange et la diffusion des données terminologiques ». Un programme d'aménagement terminologique conçu avec l'exigence de la qualité et de la durabilité ne peut occulter cet aspect surtout en ce siècle où l'informatique occupe une place de choix dans les questions de développement. Sur ce point, il nous plaît de saluer l'initiative louable de création de pages web en langues nationales par les deux académies. C'est, à notre avis, une action salutaire. L'intégration de l'utilisation des utilitaires informatiques dans le traitement des terminologies viendrait, à n'en point douter, apporter une plus-value à de telles initiatives.

3.2.6 Collaboration avec les institutions universitaires et les autres réseaux

Nul ne peut évoluer en vase clos. Compte tenu de leurs moyens limités, il serait utile et constructif que les académies et commissions des langues nationales nouent des partenariats avec certaines institutions dont les actions ont un lien avec leurs missions. Nous pensons notamment aux Commissions des Langues Véhiculaires Transfrontalières (CLVT) mises en place par l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) dans plus de trente pays africains. Nous pensons également aux départements d'études linguistiques, au Summer Institut of Linguistics du Togo (SIL Togo-Bénin), à Wycliffe¹, etc. Cela permettra de solliciter plus aisément des personnes ressources de différentes spécialités lorsque le besoin se fait sentir.

¹ Une organisation, qui œuvre dans la traduction de la Bible, l'alphabétisation et la promotion des langues maternelles (<https://wycliffetogo.org/>)

Conclusion

L'aménagement terminologique constitue une nécessité absolue. Il est impossible de parler du développement sans la terminologie adéquate.

Après avoir passé en revue les différents stades d'aménagement terminologique ainsi que les difficultés rencontrées, il nous a paru nécessaire de faire des propositions pour rendre cet aménagement plus productif et plus durable. De toutes les façons, il est nécessaire que les langues nationales choisies par l'État soient suffisamment outillées notamment sur le plan terminologique, pour constituer un véhicule adéquat de communication. Comme cela a été démontré, il faut également que les terminologies de ces langues soient diffusées auprès des usagers et institutions concernés. Enfin, il est nécessaire que ces langues jouent un rôle important non seulement dans les différentes institutions de la République, mais également dans les activités sociales et de production, ce qui leur donnera un statut de fait, une réelle légitimité aux yeux de leurs locuteurs et ouvrira la voie à une véritable dynamique de leur développement continu.

À notre ère, l'on ne peut faire économie de la numérisation de la terminologie. La facilitation de la communication dans les langues nationales est à ce prix.

Bibliographie

- Adzomada, Kofi Jacques. 1975. Dictionnaire Français-Ewe / Ewe-Français. Lomé : Editafrique.
- Afeli, Kossi Antoine. 1978. Essai d'une analyse phonologique de l'Ewedomegbe (Ewe de l'Intérieur) suivi d'une étude sur la combinaison des tons dans le syntagme nominal. Thèse de Doctorat de 3^e Cycle. Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.
- Afeli, Kossi Antoine. 2003. Politique et aménagement linguistiques au Togo : bilan et perspectives. Thèse d'Etat. Lomé : Université de Lomé.
- Anson, Gabriel. 1974. Utilisation des langues africaines en vue de l'alphabétisation et de la scolarisation. Paris : UNESCO.
- Bole-Richard, Rémy. 1980. Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe : le gen-mina du Sud-Togo et du Sud-Bénin. Thèse de Doctorat de 3^e Cycle. Paris III. I.N.A.L.C.O.
- Cabré, M. Teresa. 1998. La terminologie. Théorie, méthode et applications. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa & Armand Colin.
- Calvet, Louis-Jean. 1999. La guerre des langues et les politiques linguistiques. Paris : Hachette. (1^{ère} ed. Payot, 1987).
- Corbeil, Jean-Claude. 2007. « Le rôle de la terminologie en aménagement linguistique : genèse et description de l'approche québécoise », *Langages*, N°168, p. 92-105.
- Delord, Jacques. 1962. Dictionnaire Kabré-français. Lomé : EPHE
- Diki-Kidiri, Marcel. 2001. « Une approche culturelle de la terminologie », *Terminologies nouvelles*. n°21. p. 27-31
- Diki-Kidiri, Marcel (dir.), Edema Atibakwa Baboya, Suarez De la Torre Mercedes, Nomdedeu Rull Antoni, Mbodj Chérif. 2008. Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines : pour une approche culturelle de la terminologie. Paris : Karthala.
- Dubois, Jean. 2011. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse.
- Dubuc, Robert. 2002. Manuel pratique de terminologie. (4^{ème} édition). Québec : Linguattech
- Gaudin, François. 2003. Socioterminologie : une approche sociolinguistique de la terminologie. Bruxelles : Ducolot.

- Gblem-Poidi, Massanvi et Laré Kantchoa. 2012. Les langues du Togo : état de la recherche et perspectives. Paris : Harmattan.
- Gouadec, Daniel (sd). 1993. Terminologie et terminotique. Outils, modèles et méthodes. Actes de la première Université d'automne en terminologie. Paris : La Maison du dictionnaire.
- Gouadec, Daniel (sd). 1994. Terminologie et phraséologie. Acteurs et aménageurs. Actes de la deuxième Université d'automne en terminologie. Paris : La maison du dictionnaire.
- Kloss, Heinz. 1969. Research Possibilities on Group Bilingualism. Québec : International Center for Research on Bilingualism.
- L'Homme, Marie-Claude. 2004. La terminologie : principes et techniques. Montréal : Presses Universitaires de Montréal.
- Lebikaza, Kézié Koyenzi. 1979. Kabiye-Deutsch Wörterbuch. Saarbrücken : Université de Saarlandes.
- Le Bars Poupet, Armelle & Xatara, Claudia (sd). 2012. Cahiers de lexicologie. Dynamique de la recherche en lexicologie, lexicographie et terminologie au Brésil. Paris : Classiques Garnier.
- Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique (éd.). 1975. La Réforme de l'Enseignement au
- Togo. Version abrégée. Lomé : MENRS.
- Mouzou, Palakyém. 2015. Terminologie mathématique français-kabiyè. Thèse de doctorat unique. Lomé : Université de Lomé.
- Pruvost, Jean & Sablayrolles, Jean-François. 2003. Les néologismes. Paris : PUF.
- Quirion, Jean. 2006. « La localisation, palimpseste de l'aménagement terminologique ? Stratégies d'implantation terminologique et marketing », Méta. Vol. 51, N°4, p. 824-837.
- Rousseau, Louis-Jean. 2005. « Terminologie et aménagement des langues », Langages, N°157, p. 93-102
- <https://www.togofirst.com/media/attachments/2019/04/02/-pnd-2018-2022.pdf> [consulté le 22 avril 2021]
- <https://www.republicoftogo.com/content/download/29542/634735/file/Vision%20Togo%202030%20-%20Discours%20du%20Premier%20ministre.pdf> [consulté le 22 avril 2021]

Annexe : Exemple de fiche modèle

Fiche N° ...	
Terme vedette :	Cat. grammaticale :
Sous-domaine :	
Synonyme :	
Définition :	
Source de la définition :	
Contexte :	
Source du contexte :	
Équivalent :	Cat. grammaticale :
Morphologie de l'équivalent :	
Phonie de l'équivalent :	
Statut de l'équivalent :	Origine :
Définition de l'équivalent :	
Source de la définition de l'équivalent :	
Contexte de l'équivalent :	
Source du contexte de l'équivalent :	
Illustration :	
Notes linguistiques :	
Notes de traduction :	
Notes techniques :	